

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DU LOING
DU 9 OCTOBRE 2019

Date de convocation : 25 septembre 2019

Date d'affichage : 25 septembre 2019

Nombre de délégués en exercice : 58

Présents : 38

Pouvoirs 6

Votants : 44

L'an deux mille dix-neuf, le neuf octobre à dix-huit heures trente, le comité syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la Vallée du Loing, également convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bernard RODIER

Etaient présents :

Messieurs Gérard BALLAND, Adriano BARBISAN, Bruno BASCHET, Michel BERTHELOT, Vincent BILLARD, Roger BOUCHAIB, Gérard BRUN, Pierre CANAULT, Charles CARPENTIER, Madame Anne-Marie CHEVRE, Messieurs Michel COCHIN, Michel COTEROT, Madame Nicole COTILLARD, Messieurs Bernard COZIC, Éric DARVILLE, Fabrice DECMANN, Thierry DECORNOY, Madame Michèle DELBARRE CHAMPEAU, Monsieur Frédéric DEMASSON, Madame Cendrine FROMAGER, Messieurs Yves GANDRILLE, Maurice GARLAND, Patrice GARNIER, Gérard GENEVIEVE, Nicolas GOIMBAULT, Madame Ginette GOURDET, Messieurs Gilles GOURTAY, Jean-Pierre GUYON, Madame Rose-Marie LIONNET, Messieurs Sébastien MASSE, Pierre MONOD, Michel ROBLIN, Bernard RODIER, Gilles ROQUES, Pierre ROY, Yves-Marie SAUNIER, Florent SECHET et Jean-Jacques THERIAL.

Etaient excusés :

Madame Dominique AUBOURG, Messieurs Benoît AUDO, Franck CARPENTIER, André CHAMBRUN, Fabrice JEULIN, Mesdames Marie-Renée LEIBRICH et Françoise RETIF et Monsieur Guy THILLOU.

Etaient absents :

Messieurs Thierry AUDY, Cyril BECQUET, Jean BODIN, Eric CHALON, Madame Evelyne DELAROCHE, Messieurs Christophe HEBET, Sébastien HERBLOT, Madame Josette HERVE, Messieurs Jean-Claude LANNEAU, Yves LECHEVALLIER, François LOUREIRO, Christophe MOULIE, Mathurin PHILIPPEAU, Philippe ROUSSEL et Thierry SAYDE

Assistaient également :

Mesdames Sabine MAURY et Laurence PARIS et Messieurs Bernard GIAMINARDI et Frédéric MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Madame Dominique AUBOURG à Monsieur Pierre CANAULT
Monsieur Franck CARPENTIER à Madame Nicole COTILLARD.
Monsieur André CHAMBRUN à Monsieur Yves GANDRILLE.
Monsieur Fabrice JEULIN à Monsieur Frédéric DEMASSON
Madame Marie-Renée LEIBRICH à Monsieur Jean-Jacques THERIAL.
Monsieur Guy THILLOU à Monsieur Gilles ROQUES.

Secrétaire de séance : Madame Michèle DELBARRE CHAMPEAU

Le quorum est atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que par délibération n°2017-06 en date du 18 avril 2017 le bureau a arrêté le prix de vente des composteurs :

- 23 € TTC pour le modèle bois individuel de 400 litres
- 28 € TTC pour le modèle bois individuel de 600 litres
- 31 € TTC pour le modèle bois collectif de 600 litres

Il conviendrait de revoir ces tarifs et de fixer le prix des composteurs 1 000 litres et des bacs à broyat

Je vous propose d'arrêter les prix suivants :

- 25 € TTC pour le modèle bois individuel de 400 litres
- 31 € TTC pour le modèle bois individuel de 600 litres
- 35 € TTC pour le modèle bois collectif de 600 litres
- 34 € TTC pour le bac à broyat
- 50 € TTC pour le composteur de 1 000 litres

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARRETE les modèles proposés aux prix indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme

Fait à Saint-Pierre-lès-Nemours,
Le 11 octobre 2019

Le Président,
SMETOM de la Vallée du Loing


Bernard RODIER

Certifié exécutoire par le Président
Transmis en sous-préfecture le 16 octobre 2019
Affiché le 16 octobre 2019

S.P.F.A.L.